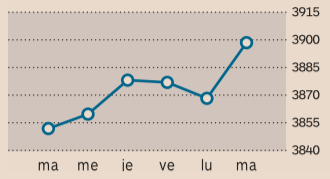
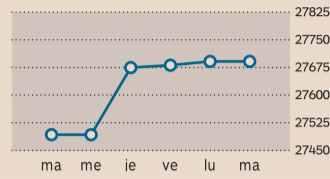


BEL 20 3.898,48 +0,78%



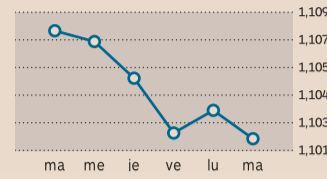
DOW JONES 27.691,49 +0,00%



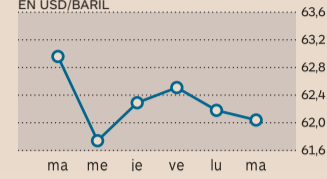
TAUX À 10 ANS 0,035%



EURO EN DOLLAR 1,1016 -0,14%



PÉTROLE BRENT 62,04 -0,23%



EN PAGES INTÉRIEURES

Bourse de Bruxelles 23

Bourses étrangères 22

Devises et taux 21

Fonds de placement 17

# Jean Stéphenne: «Bone Therapeutics a énormément changé depuis 2 ans»

## LE RÉSUMÉ

Pour Jean Stéphenne, la biotech spécialisée dans la thérapie cellulaire osseuse est arrivée à un tournant.

Elle s'apprête à lancer deux nouvelles études cliniques, dont une de phase 3.

La fin prochaine de la production des lots d'Allob va permettre d'offrir des capacités pour d'autres sociétés de thérapie cellulaire.

## INTERVIEW OLIVIER GOSSET

«**B**one Therapeutics a atteint un tournant. Elle a énormément changé depuis que j'y suis arrivé il y a bientôt deux ans.» Président du conseil d'administration de la biotech wallonne spécialisée dans les thérapies cellulaires osseuses, Jean Stéphenne fait le point sur les perspectives de la société.

Le dossier le plus avancé est aujourd'hui le JTA-004, un viscosupplément qui vise à soulager les patients atteints d'arthrose modérée du genou. Ce traitement prêt à l'emploi, à base d'acide hyaluronique complété de deux composants, va faire l'objet d'une demande d'étude clinique de phase 3 dans les prochaines semaines.

«On parle désormais d'un médicament et non plus d'un medical device», explique Jean Stéphenne. «Les autorités sont donc plus exigeantes. Nous sommes maintenant prêts à soumettre le protocole dans quelques pays européens. Nous avons choisi le prestataire de services (CRO) avec lequel nous allons travailler.»

Les premiers patients pour l'étude européenne devraient être recrutés au premier trimestre de l'année prochaine. «Ce sont des études assez rapides, selon Jean Stéphenne. Il faut compter environ six mois pour le recrutement, puis 6 mois à un an de suivi. On devrait avoir les résultats dans la deuxième partie de 2021.» A cela, il faudra encore ajouter de 12 à 18 mois avant d'obtenir les autorisations de mise sur le marché, qui devrait intervenir dans le cadre d'un partenariat.

### Des prix abordables

Mais Bone Therapeutics, c'est surtout un produit de thérapie cellulaire utilisé au bénéfice des patients souffrant de fractures difficiles. Tout est désormais en place pour que le traitement Allob fasse lui aussi l'objet d'une demande d'autorisation d'essai clinique



© ANTHONY DEHEZ

pour les fractures avec retard de consolidation. Le procédé de production permet d'élaborer 100.000 doses à partir d'un seul donneur. «On aura un traitement qui ne coûtera pas 10.000 ou 20.000 euros», poursuit l'ex-patron de GSK Vaccines. Ce n'est pas l'objectif. On va avoir des prix abordables et beaucoup de flexibilité. Nous sommes actuellement en train de produire et nous espérons avoir pour le milieu de

«Avec le traitement Allob, on veut avoir des prix abordables.»

l'année prochaine 400 à 500 doses qui nous permettent d'envisager plusieurs études cliniques. Ensuite, nous pourrions arrêter la production jusqu'à l'enregistrement. Nous allons maintenant essayer de négocier avec d'autres partenaires comment valoriser notre capacité de production, puisque nous n'en aurons plus besoin. Comme il y a beaucoup de demandes en cellules souches, il y a pas mal de demandes à ce propos. Ce

qui occupera notre personnel et permettra une réduction de coût. Nous sommes en discussions avec plusieurs sociétés.»

La nouvelle étude clinique pour Allob devrait elle aussi démarrer au premier trimestre 2020. Il s'agira d'une étude de phase 2B élargie à environ 200 patients, contre 70 pour la phase 2A. «Si on montre un bénéfice important pour les patients, on pourra discuter avec les autorités de ce que sera ensuite la phase 3. On peut même envisager d'être autorisés à le mettre sur le marché avec une autorisation conditionnelle.»

Pourquoi une phase 2B et pas une phase 3 directement? Une des raisons est que le mode d'utilisation du produit Allob a évolué depuis l'étude clinique précédente. «Jusqu'ici, on attendait jusqu'à plusieurs mois que le patient ne resoude pas ses os après la réduction d'une fracture complexe», répond Jean Stéphenne. «Dorénavant, on va intervenir beaucoup plus tôt après l'opération. C'est un positionnement un peu différent, ce sera un complément à la chirurgie. Ce qui à mon avis sera un avantage pour le produit car on a démontré dans des modèles animaux que lorsqu'on injecte des cellules lors de fractures, l'os se resoude beaucoup plus vite.»

Deuxième élément pour justifier cette phase 2B, selon Jean Stéphenne: «le processus de fabrication d'Allob a été modifié par rapport à la première étude. On parle d'un produit biologique. Son procédé de fabrication doit être bien défini sinon, il y a une variabilité.»

### De nouvelles indications

La thérapie cellulaire Allob n'est pas limitée aux seules fractures avec retard de consolidation. Le produit a aussi obtenu de bons résultats en phase d'étude IIA chez des patients ayant subi une procédure de fusion vertébrale. «Mais nous préférons nous concentrer sur les autres indications avant la fusion vertébrale, que nous laissons un peu de côté. Pourquoi? Parce que les techniques ont évolué très fort dans ce domaine. On veut être prudent avec cette indication», note le président, qui admet qu'il n'y aura pas de nouvelle étude clinique à court terme pour cette indication.

Par contre, Bone examine l'utilisation d'Allob dans d'autres applications, dont la chirurgie maxillo-faciale ou encore l'ostéotomie, les opérations chirurgicales qui permettent de réparer des déformations osseuses et articulaires.

Conclusions de Jean Stéphenne: «le cash burn de la société va totalement changer. Il était énormément lié à la production, à la recherche et au développement, il va désormais évoluer vers les études cliniques et les aspects réglementaires. Dès que ces études commenceront, nous entamerons une augmentation de capital, dont je ne peux pas vous révéler le montant. Si on peut trouver des prêts à long terme, on le fera également.»

## BIOTECH

### Kiadis licencie la moitié de son personnel

La biotech néerlandaise Kiadis, cotée à Bruxelles, arrête le développement de son médicament le plus avancé ATIR101. Le mois dernier, l'agence européenne des médicaments EMA avait refusé la mise sur le marché de ce médicament – qui vise à faciliter la transplantation de cellules souches chez les patients atteints d'un cancer du sang –, jugeant les données de contrôle insuffisantes. Dans un communiqué publié mardi après Bourse, la société de thérapie cellulaire a indiqué renoncer à mettre en place des recherches complémentaires.

La société se concentrera uniquement sur sa plateforme de thérapies cellulaires dites «Natural Killer». Elle obtient des cellules saines de donneurs et les manipule à l'aide de sa technologie de radiation pour combattre les tumeurs cancéreuses liquides et solides. Le pipeline comprend deux essais cliniques de phase I/II qui débiteront en 2020. Une nouvelle stratégie qui s'accompagne d'une restructuration. La moitié du personnel perdra son emploi. Fin décembre, Kiadis employait 97 personnes, dont 81 aux Pays-Bas, selon le rapport annuel.

## BRUSSELS AIRLINES

### Les snacks gratuits seulement en business

Finis les repas gratuits pour les passagers de la classe Flex&Fast chez Brussels Airlines sur les vols moyen- et court-courriers. Seuls les passagers volant en classe business se verront désormais offrir à boire et à manger gratuitement sur ces type de trajet, selon La Libre. Dans les avions de Brussels Airlines, il existe quatre classes différentes. La Flex&Fast est la deuxième classe sur quatre. Wencke Lemmes, la porte-parole de Brussels Airlines, explique que ce qui importe surtout pour les passagers de Flex&Fast est de pouvoir passer plus rapidement les contrôles de sécurité, alors que manger à bord n'est pas toujours une envie de leur part. **B. E.**



## UNE BIÈRE «CRAFT» 0%

La brasserie Brussels Beer Project lancera ce jeudi dans une série de cafés prestigieux et chez Delhaize la première bière artisanale belge sans alcool. Baptisée «Pico Bello», elle est produite non pas par désalcoolisation, mais grâce à l'utilisation d'une levure spéciale qui «cible» un seul type de sucre. La brasserie bruxelloise la brasse chez De Proof, qui dispose du tunnel de pasteurisation nécessaire.